

Section « Marche avec.... »

Le **vendredi 2 août 2024** au départ d'un parking situé à proximité du terrain de jeux du village de Premières dans la **commune de COLLONGES ET PREMIÈRES**.



Pensez à vous inscrire auprès de Bernadette VOILLEQUIN avant le jeudi matin : par téléphone au 06 16 99 19 97

Présentation : Marche au départ du terrain de jeux des enfants de Premières avec un indice d'effort de **18**, correspondant au niveau **1** « facile » d'après la cotation de la fédération de la Randonnée Pédestre, d'environ **6 km** avec **une estimation de 17 m** de dénivelé.

Depuis février 2019, les villages de Collonges-les-Premières et de Premières ont fusionné pour former la Commune de Collonges et Premières.

Cette marche en grande partie sur le couvert végétal nous fera découvrir une partie des forêts du Val de Saône.

Équipement : Chaussures prévues pour une marche en forêts et vignobles, adaptées à la météo, vêtement de protections de saison.

Animateur : Jean François VOILLEQUIN Téléphone 07 87 23 06 51.

Lieu du rendez-vous : auprès du terrain de jeux des enfants de Premières situé en face du n°21, Grande Rue à COLLONGES ET PREMIÈRES.



Départ de la marche

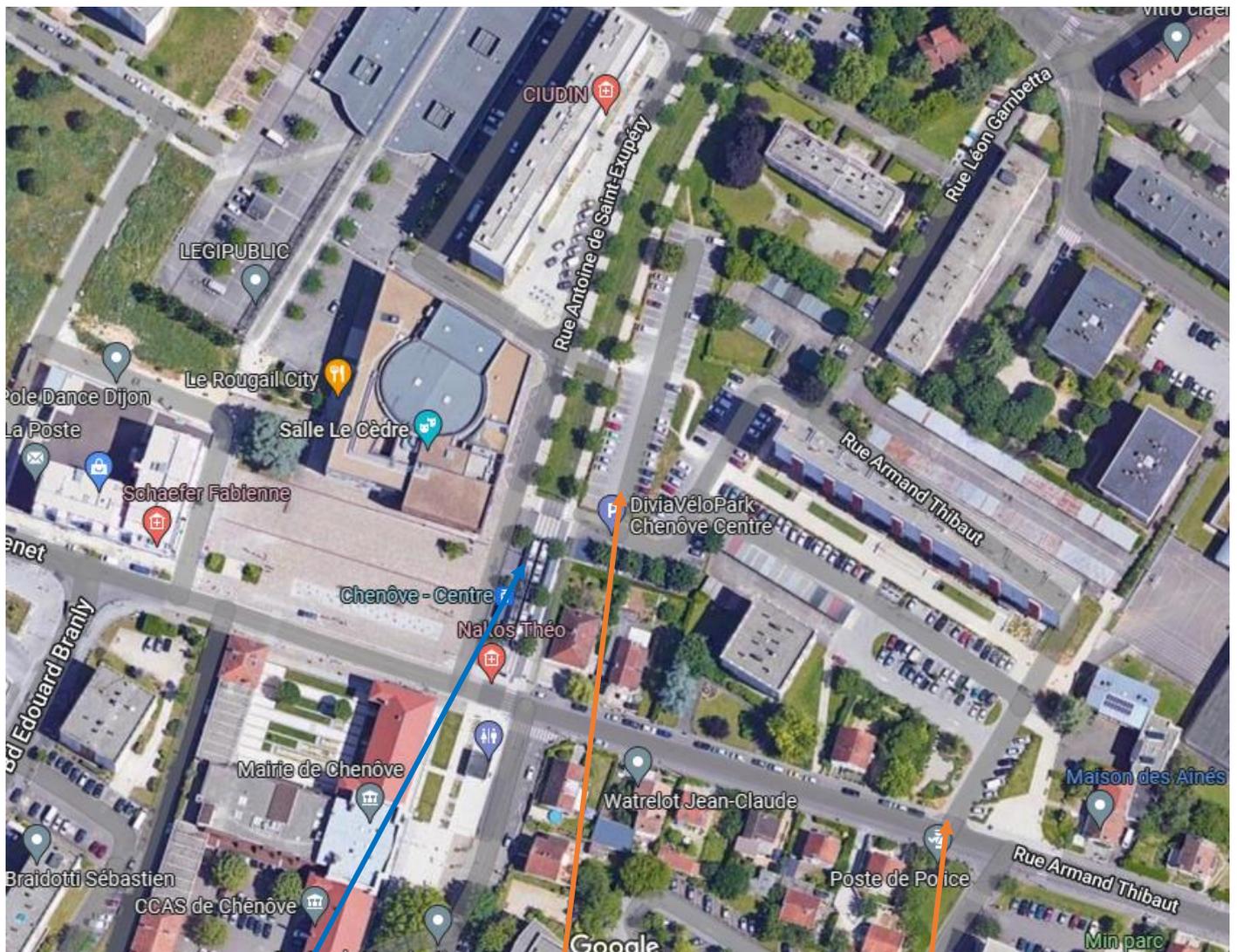
Parkings

Départ de la marche : 9 h 30

Lieu du rendez-vous : Pour le covoiturage depuis Chenôve

En transport public : Tram T2, arrêt station CHENÔVE Centre.

En voiture : Parking sur le coté de la station de Tram vers le Divia Park. Pour rejoindre ce parking, suivre le fléchage parking P 1 depuis la rue Armand Thibaut, en face le n° 16



Station du Tram

Parking

Entrée du parking

Heure de départ du covoiturage : 8 h 45